



Pendant qu'on coule Thalassa, les producteurs privés prennent la barre !

La Direction des programmes a choisi de mettre à l'antenne ce lundi 3 décembre à 21h sur France 3, une production privée intitulée « *L'aventure continue avec Céline Cousteau* ». Le premier épisode d'une série documentaire achetée par France Télévisions, une série qui aurait aussi pu s'intituler « *L'aventure ne continue pas avec Thalassa* ».

Car ces achats extérieurs doivent être mis en perspective avec le sort réservé à une autre émission de découverte des mondes maritimes, Thalassa.

Un emblème du service public mais dont le nombre d'émissions se réduit comme peau de chagrin. Les équipes internes de Thalassa sont d'ailleurs priées de ne plus trop filmer hors de nos frontières : le projet éditorial de France 3 doit être « recentré sur nos territoires ».

Mais pour un programme produit à 100% par le privé, cette règle éditoriale ne s'applique plus ! Cette nouvelle émission, présentée par Céline Cousteau et réalisée par CAPA, serait un rendez-vous récurrent sur l'antenne de France 3, avec des épisodes tournés en Patagonie, à Madagascar, autour de la Mer Rouge, etc...

Des territoires où Thalassa n'a quasiment plus la possibilité de travailler ! Deux poids, deux mesures, en faveur des producteurs privés.

Une bien triste nouvelle pour la rédaction de Thalassa que la Direction semble vouloir faire disparaître.

L'équipe du magazine a d'ailleurs été débarquée du bateau installé en bord de Seine. Un triste symbole : ce bateau a hébergé pendant des années les équipes de l'émission, servant aussi de plateau de tournage.

Saison après saison, la direction de France Télévisions ne cesse d'alimenter une ambiance anxieuse pour les équipes de Thalassa, alors qu'elle signe de nouveaux contrats au profit de sociétés de production extérieures.

Le SNJ exige de la direction qu'elle assume ses responsabilités et ses engagements vis-à-vis de ses salariés et qu'elle cesse de privilégier les productions privées, en particulier sur des programmes où notre savoir-faire et notre expérience ne sont plus à démontrer.

Le service public n'a pas vocation à externaliser ses missions. Il doit se développer avec ses équipes, des équipes qui se sentent aujourd'hui abandonnées et trahies.

Paris, le 3 décembre 2018

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv